

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 MAI 2024

Délibération n°2024.05.65 B

Révision du SCoT valant Plan/Climat/Air/Energie Territorial et élaboration du PLUi de GrandAngoulême valant Plan de Mobilité et concertations et communications (2 lots) - Avenant n°1 au lot n°1

LE SEIZE MAI DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 7 mai 2024

Secrétaire de Séance: Pascal MONIER

Membres en exercice: 27
Nombre de présents: 19
Nombre de pouvoirs: 4
Nombre d'excusés : 4

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

François ELIE à Philippe VERGNAUD, Thierry HUREAU à Francis LAURENT, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Pascal MONIER,

Excusé(s):

Michel BUISSON, Jean-Jacques FOURNIE, Vincent YOU, Hélène GINGAST,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240516-2024_05_65Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2024

**DELIBERATION
N°2024.05.65 B**

Rapporteur : Bertrand GERARDI

REVISION DU SCOT VALANT PLAN/CLIMAT/AIR/ENERGIE TERRITORIAL ET ELABORATION DU PLUI DE GRANDANGOULEME VALANT PLAN DE MOBILITE ET CONCERTATIONS ET COMMUNICATIONS (2 LOTS) - AVENANT N°1 AU LOT N°1

Vu les délibérations n°2021.03.044 du 11 mars 2021 et n°2022.01.002 B du 12 janvier 2022 autorisant le lancement de la procédure de marché relative à la révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) valant plan/climat/air/énergie territorial et élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de GrandAngoulême valant plan de mobilité et concertations et communications (2 lots),

La commission d'appel d'offres en date du 16 décembre 2021 a décidé d'attribuer le marché du lot 1 au groupement ALGOE (mandataire)/ARTELYS/ATELIER URBANOVA/BERENICE pour la ville et LE COMMERCE/CODRA/ECO/INITIATIVE/ERIC ENON/MOSAIQUE ENVIRONNEMENT SCOP SARL pour un montant de 769 900,00 €HT (tranche ferme) et 14 600 € HT (tranche optionnelle).

Considérant qu'un avenant est nécessaire pour acter les prestations supplémentaires suivantes :

- Mener un véritable travail de co-construction avec les partenaires pour aboutir à des propositions puis à des engagements concrets, en adéquation avec les enjeux, adaptés aux besoins des populations et des territoires ;
- Assurer l'atterrissage géographique des propositions (pour renforcer leur traduction réglementaire, et donc les outils de leur mise en œuvre) ;
- Accompagner les services et les élus sur les prises de décisions.

Le montant de l'avenant n°1 est donc de 64 632,50 € HT.

Le présent avenant fait passer le montant du marché de 784 500 € à 849 132,50 € HT ce qui représente une augmentation de 8,24 %.

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 28 mars 2024,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au marché relatif à la révision du SCOT valant plan climat/air/énergie territorial et élaboration du PLUI de GrandAngoulême valant plan de mobilité et concertations et communications (lot 1) ayant pour objet de valider les prestations supplémentaires.

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240516-2024_05_65Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**



Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

**REVISION DU SCOT VALANT PLAN CLIMAT/AIR/ENERGIE TERRITORIAL ET
ELABORATION DU PLUI DE GRANDANGOULEME VALANT PLAN DE MOBILITE ET
CONCERTATION ET COMMUNICATION ASSOCIEES LOTS 1 ET 2**

Procédure avec négociation

**Lot n°1 : Révision du SCOT valant plan climat/air/énergie territorial et
élaboration du PLUI de GrandAngoulême valant plan de mobilité**

Avenant n°1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Xavier BONNEFONT, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération n°044 en date du 11 mars 2021 et par arrêté n°2023-A-044 en date du 26 juin 2023 portant délégation de fonctions, délégation et subdélégation de signature à M. Bertrand GERARDI, en sa qualité de conseiller, membre du bureau communautaire.

TITULAIRE DU MARCHÉ (groupement)

Algoé (mandataire)

SAS
9 bis, route de Champagne – CS 60208 – 69134 Ecully Cedex
Numéro d'identité d'entreprise : 352 885 925 000 29
Code APE : 7022Z
Immatriculée au RCS de Lyon sous le n°352 885 925
Représentée par Pascal GUSTIN, Président Directeur Général

Artelys

SAS
81, rue Saint Lazare – 75009 Paris
Numéro d'identité d'entreprise : 428 895 676 000 40
Code APE : 5829C
Immatriculée au RCS de Paris sous le n°B 428 895 676
Représentée par Arnaud RENAUD, Président
016-200071827-20240516-2024_05_65Bb-DE

Atelier Urbanova

SAS
Réception par le préfet : 29/05/2024
Affichage : 29/05/2024
2, Impasse de Rocan - 79260 La Crèche
Numéro d'identité d'entreprise : 817 742 232 000 17

Code APE : 7111Z
Immatriculée au RCS de Niort sous le n°817 742 232
Représentée par Nathalie RAUD-COHEN, Présidente

Bérénice Pour la Ville et le Commerce

SAS
5, rue Chalgrin – 75116 Paris
Numéro d'identité d'entreprise : 349 799 122 000 73
Code APE : 7320Z
Immatriculée au RCS de Paris sous le n°B 349 799 122
Représentée par Pierre CANTET, Directeur Associé

CODRA

SARL
157, rue des Blains – 92220 Bagneux
Numéro d'identité d'entreprise : 310 950 357 000 23
Code APE : 7112B
Immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°B 310 950 357
Représentée par David LIZION, Gérant

ECO2 INITIATIVE

SARL
La Ruche – 24 rue de l'Est - 75020 Paris
Numéro d'identité d'entreprise : 491 421 434 000 52
Code APE : 7112B
Immatriculée au RCS de Paris sous le n°491 421 434
Représentée par Guillaume GACON, Cogérant

Atelier de l'Empreinte – Paysagiste concepteur

Entreprise Individuelle
6, rue des Anémones - 17000 La Rochelle
Numéro d'identité d'entreprise : 434 330 155 000 38
Code APE : 7111Z
Représentée par Éric ENON, Entrepreneur individuel

MOSAIQUE ENVIRONNEMENT

SCOP SARL
111, rue du 1er mars 1943 – 69100 Villeurbanne
Numéro d'identité d'entreprise : 418 353 439 000 23
Code APE : 7112B
Immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 418 353 439
Représentée par Karine GENTAZ NEURY, Cogérante

IMPUTATION BUDGETAIRE

AP 60 opération 10202001

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ

016-200071827-20240516-2024_05_65Bb-DE
Accusé certifié exécutoire
Date de signature du marché : 14 janvier 2022
Date de notification du marché : 14 janvier 2022
N° du marché : GA-21102

MONTANT DU MARCHÉ

Tranche ferme

Montant HT : 769 900.00 €

TVA : 153 980.00 €

Montant TTC : 923 880.00 €

Tranche optionnelle n°1

Montant HT : 14 600.00 €

TVA : 2 920.00 €

Montant TTC : 17 520.00 €

Montant total

Montant HT : 784 500.00 €

TVA : 156 900.00 €

Montant TTC : 941 400.00 €

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant concerne le volet Mobilités et a pour objet les prestations supplémentaires suivantes :

- Mener un véritable travail de co-construction avec les partenaires pour aboutir à des propositions puis à des engagements concrets, en adéquation avec les enjeux, adaptés aux besoins des populations et des territoires ;
- Assurer l'atterrissage géographique des propositions (pour renforcer leur traduction réglementaire, et donc les outils de leur mise en œuvre) ;
- Accompagner les services et les élus sur les prises de décisions.

Un document est annexé au présent avenant afin de préciser les prestations supplémentaires attendues ainsi que l'organisation et le pilotage pour mener à bien ce besoin.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Montant initial du marché (tranche ferme et tranche optionnelle) : 784 500.00 € HT

Montant avec les avenants précédents : 784 500.00 € HT

Montant du présent avenant : 64 632.50 € HT

Nouveau montant du marché : 849 132.50 € HT

Le présent avenant fait passer le montant du marché de 784 500.00 € HT à 849 132.50 € HT ce qui représente une augmentation/diminution de 8.24 %.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240516-2024_05_65Bb-DE

Toutefois, les clauses

contraires aux dispositions

Affichage : 29/05/2024

SIGNATURES

Fait en un seul original à _____, le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
Pour le Président, par délégation,
Le Conseiller délégué, membre du bureau,

Monsieur Bertrand GERARDI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240516-2024_05_65Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024